

Un FJT-ETAJ

Foyer de Jeunes Travailleurs - Travailleuses
Espace Test pour l'Activité des Jeunes

en cœur de Drôme



Un lieu innovant pour les jeunes

- > Un habitat en semi-collectif pour une vingtaine de jeunes
- > Des espaces collectifs pour :
 - expérimenter le vivre-ensemble, la coopération et les pratiques écologiques
 - favoriser son insertion sociale et professionnelle, se former
 - être accompagné.e dans son parcours de vie ou son projet
 - découvrir, tester et expérimenter des activités
- > Un ancrage territorial fort : une animation partenariale & du bâti réversible

Qui sommes-nous ?

- Une association créée en 2016 à Mirabel et Blacons
- 3 salariés : Thierry Véclin, Karine Melzer, Maxime Chaffotte (20 à 30 ans dans l'économie sociale et solidaire, le travail social, les politiques publiques)
- 3 activités principales : Formation et bilans de compétences, Accompagnement de collectifs et de projets, Animation de réseaux



www.lafrapp.org



Nos actions Jeunesse

- > co-animation d'un DEJEPS, Diplôme d'État Jeunesse, éducation populaire et sportive à Valence
- > co-animation du réseau départemental CAF des accompagnateurs de projets de jeunes
- > animation du réseau national Piments des structures associatives et coopératives accompagnant la création d'activités par les jeunes
- > formation annuelle des animateurs jeunesse de la Drôme au développement de l'esprit critique
- > animation d'un projet local et multi-partenarial autour de l'interculturalité et de la transition écologique



Nos autres compétences utiles au projet

- > Développement, gestion et coordination de projets multi-partenariaux
- > Montage de dossiers et demandes de financements
- > Gestion d'opérations immobilières
- > Animation et gestion de dispositifs publics
- > Compétences et expérience dans le travail social
- > Implications bénévoles locales : MJC-CS Nini Chaize, association Biovallée

Un premier cercle de partenaires impliqués :

- MJC-CS Nini Chaize
- ESCDD
- Solstice
- Aire Trésor
- SDJES 26

Une deuxième cercle de partenaires concertés :

- CCCPS
- CAF 26
- Mission Locale
- Educateurs de prévention
- Association Biovallée
- 8 FabLab
- La Chignolle



Les constats

Une difficulté à se loger

Une difficulté plus forte pour les jeunes

Un frein à l'autonomie

Un frein à l'accès à la formation, à l'emploi et à la création d'activités sur le territoire

Un besoin de sécuriser les parcours

Une fragilisation et un besoin de socialisation des jeunes

Des difficultés à trouver sa voie (orientation, formation)

Une absence de dispositif d'accompagnement à la création d'activités par les jeunes (de l'idée au projet, couveuse, pépinière...)

Un besoin de cadre sécurisant pour cheminer et expérimenter

Des difficultés de recrutement pour les entreprises

Un accès difficile et coûteux au logement

Un déficit de formation et de compétences sociales

Un besoin de développer l'attractivité et la découverte des métiers

Un lieu, trois missions



FJT

Accueillir des jeunes (16 à 25-30 ans) en activité ou en voie d'insertion sociale et professionnelle, dans une résidence adaptée à leurs besoins, avec des services d'ordre socio-éducatif.

→ Statut de Logement social
+ Établissement médico-social



ETAJ

Mettre en synergie et articuler les différentes ressources du territoire au profit des parcours et des projets des jeunes.
Offrir des espaces d'engagement, de découverte, d'expérimentation et de création d'activités.



Missions transversales

- > Entretenir, gérer et animer le lieu.
 - > Stimuler le vivre-ensemble et la coopération.
- > Animer et coordonner les partenariats.
 - > Contribuer à la sécurisation des parcours des jeunes (social, mobilité, mise en réseau...).
- > Proposer des ateliers et formations (développement de l'esprit critique, réparation, pratiques écologiques...)

Le choix d'un bâti inscrit dans la transition écologique et sociale



> Habitat réversible (Loi ALUR 2014) :

- résidences démontables
- constituant l'habitat permanent de leurs utilisateurs,
- sans fondations,
- facilement et rapidement démontables,
- disposant d'équipements intérieurs ou extérieurs.

> Les atouts

- économie de moyens, accessibilité financière,
- dissociation de la propriété de l'habitat de la propriété de la terre,
- rapidité de mise en œuvre,
- modularité, flexibilité et évolutivité
- réduction de l'impact écologique sur les sols
- réduction de l'empreinte carbone par l'usage de matériaux biodégradables ou ré-employables
- un mode de vie fondé sur la sobriété, la mutualisation et l'autonomie

Les besoins

Terrain & Bâti

- **environ 800 m² de bâti**
- **minimum 2.000m² de terrain**

> Logements :

- 20 chambres de 15 à 20 m² (350 m²)
- espaces en gestion collective (150-200 m²) (cuisine, salon, buanderie, chambre d'ami...)

> Espaces d'activité :

- bureaux (50m²)
- salle de formation (80m²)
- ateliers, espaces tests... (150-300m²)

> Espaces extérieurs :

Potager, sport et détente, parc à vélo...

Principes de fonctionnement

- > Logements temporaires (2 ans max)
- > Loyers très modérés, éligibles aux aides au logement
- > Possibilité d'ouvrir quelques places à d'autres publics prioritaires
- > Mutualisation d'équipements, participation aux tâches collectives
- > Mise en pratique des principes écologiques, avec recherche d'autonomie
- > Accompagnement socio-éducatif qualifié, subventionné par la CAF
- > Fonctionnement partenarial, mise en synergie des moyens



Première approche budgétaire

(sur la base minimale des superficies)

- > Terrain : minimum 400.000€ au prix du marché actuel
- > Bâti et équipements : 700.000€
- > Fonctionnement annuel : 300.000€
 - loyer terrain ou remboursement emprunt
 - salaires
 - gestion et entretien des équipements
 - charges de fonctionnement (eau, électricité, assurance...)
 - ...

Les ressources

Les aides à l'investissement

- > CAF aides à l'équipement / à l'investissement (80 à 100.000€)
- > Banque des territoires
- > Leader
- > Conseil Départemental (habitat social)
- > Conseil Régional (apprentis)
- > Intercommunalité / Communes
- > Fondations
- > Mécénat des entreprises locales
- > Financement participatif

Les aides au fonctionnement

- > Prestation socio-éducative CAF : jusqu'à 64.000€/an pour 20 places
- > Postes Fonjep : 7 à 8.000€ / an pendant 3 ans, renouvelable 2 fois
- > Prestation de service jeunes CAF ; jusqu'à 20.000€/an

Les ressources propres

- > Les loyers (dont Aides au logement État / CAF) : 80.000€ / an
- > Les formations et bilans de compétences
- > Les financements sur projets (subventions, fondations, autofinancement...)

Les étapes

Pré-diagnostic
opportunité

Recherche
terrain

études et
partenariats
approfondissement

acquisition

construction

Précision du
Projet social
Offre de services

2021 - 1^{er} sem. 2022

2^{ème} sem. 2022 - 1^{er} sem. 2023

2^{ème} sem. 2023 - 1^{er} sem. 2024

O
U
V
E
R
T
U
R
E

D
U

L
I
E
U

Contacts

Thierry Véclin – 06.85.84.91.98 – thierry.veclin@lafrapp.org

Karine Melzer – 06.20.17.01.44 – karine.melzer@lafrapp.org

www.lafrapp.org